

Santé Mentale, « Grande Cause Nationale » ?

Communication gratuite et ... rhétorique !

FO exige des actes

Après le discours inaugural du nouveau premier ministre qui se déclarait sensible à la déshérence du secteur de la santé mentale, nombreux étaient les professionnels à attendre les annonces des mesures qu'il souhaitait mettre en œuvre.

Jeudi 10 octobre, lors de sa visite éclair au CH Henri-Laborit de Poitiers, Michel Barnier, accompagné de la ministre de la santé Geneviève Darrieussecq, a dévoilé ses intentions en la matière : faire de ce domaine « une politique pleinement interministérielle », en débutant dès 2025 « une campagne nationale de communication » pour « créer un choc de sensibilisation », généraliser la formation à la prévention et aux premiers secours en santé mentale, mais également « mieux orienter les patients et de les accompagner dans leur prise en charge », et enfin, généraliser « les outils de coordination territoriale », et quelques autres mesures mineures.

Pour la Fédération FO des personnels des Services Publics et des services de Santé, si les intentions peuvent apparaître louables, elles n'en restent pas moins très lacunaires et ne sont manifestement pas à la hauteur des enjeux.

Pire encore, à bien y regarder, ce « programme » ne répond pas aux problèmes de fond auquel la psychiatrie est confrontée, notamment après plusieurs décennies de privations budgétaires. La volonté affichée de ce gouvernement « d'informer, prévenir et déstigmatiser » omet tout simplement un pan entier de ce domaine : le soin. Pour la Fédération FO SPS, en déclarant qu'il « n'oublie pas non plus la psychiatrie de secteur », **le nouveau premier ministre, ne propose rien et joue de l'antiphrase.**

Depuis 2017, les gouvernements successifs ont avancé des dizaines de mesures lors de missions, colloques ou grandes messes (à n'en plus finir) parmi lesquelles le « rapport Wonner/Fiat » en 2019, les « Assises de la psychiatrie » en 2021, une ligne de prévention du suicide, etc. avant d'engager un « Conseil national de refondation en santé mentale » finalement avorté avec la dissolution de l'Assemblée nationale.

Aujourd'hui, nous pouvons collectivement faire le bilan amer de la réalité des politiques conduites :

- La fermeture massive de 10 000 lits hospitaliers de psychiatrie en 15 ans avec une accélération de ces suppressions ces 3 dernières années (public et privé non lucratif confondus). En 30 ans, c'est un total de 28 000 lits qui ont été raillés du territoire, soit un tiers du capacitaire !
- Un financement de la psychiatrie publique, qui n'a même pas suivi les augmentations pourtant insuffisantes de l'ONDAM hospitalier, et qui a conduit à un tel décrochage que le manque budgétaire est proche du milliard d'Euros !
- Une chute du nombre de psychiatres et en particulier hospitaliers avec plus de 900 spécialistes en moins en l'espace de 6 ans, et pour les 13 000 encore en exercice, un quart d'entre eux est âgé de plus de 65 ans !
- Une pédopsychiatrie moribonde avec des délais d'attente pour une primo consultation qui peut attendre 18 mois, voire plus, faute de praticiens !
- ...

Il en va de la psychiatrie comme des EHPAD ou encore des services des urgences : un nombre incalculable de déclarations et rapports parlementaires ou gouvernementaux qui s'entassent au fil des années sans qu'aucune mesure politique concrète et efficace ne soit mise en œuvre.

Pour ces motifs, la Fédération FO SPS estime qu'il est urgent d'agir réellement et ne plus attendre encore des années les conclusions d'un nième groupe d'expert comme le voudrait ce nouveau gouvernement. C'est pourquoi, la Fédération FO SPS exhorte ce gouvernement à rectifier immédiatement sa copie.

Concernant la psychiatrie publique, FO revendique :

- La **fin des quotas dans la sélection des étudiants en médecine**, qu'il s'agisse des *numerus clausus* ou *apertus*. Pour FO, ce régime de restrictions poussé, entre autres, par des doctrines absurdes de limiter l'offre de soins pour diminuer la demande n'a que trop duré ;
- La **réouverture totale des lits et places fermés** ;
- La **fin de l'enveloppe financière limitative**. Pour FO, en cette période de détresse de la population française, **seule la logique des « moyens en fonctions des besoins » doit prévaloir** ;
- L'**abandon** de la **contre-réforme** actuellement mise en œuvre **sur le financement de la psychiatrie qui consiste à déshabiller encore plus certaines régions** ;
- Une refonte de la formation des personnels paramédicaux. FO plaide pour une **remise à plat du cursus infirmier** en revendiquant une formation au moins d'égale qualité que celle dispensée avant 1992 ;
- L'abandon de la réingénierie infirmière que **le ministère de la santé est** sur le point de finaliser **sans augmenter significativement la part de la santé mentale et surtout de la psychiatrie dans le cursus. Ce mépris est, pour FO, inacceptable**. Pour FO, l'attractivité de la psychiatrie, la qualité d'exercice passent aussi par cet aspect fondamental ;
- L'**augmentation des salaires de l'ensemble des personnels** ;
- Concernant les **psychologues de la FPH**, la **revalorisation des grilles de rémunération** (qui n'ont pas évolué en 30 ans !), un **plan de déprécarisation** des trop nombreux contractuels et le **respect de la pluralité** des méthodes, outils et orientations théoriques.

Ces principales revendications, ne sont pas exhaustives et ne constituent certainement pas un cahier de doléances, mais ces exigences sont les conditions nécessaires au sauvetage de la psychiatrie publique en France.

Les constats, les communications, les faux plans d'actions des gouvernements successifs pour atténuer la colère des hospitaliers et des usagers, ça suffit ! C'est pourquoi, la Fédération FO-SPS appelle aux actions, manifestations et à une grève nationale, **le 29 octobre 2024** pour exprimer son ras le bol et exiger des moyens substantiels pour sauver notre système de santé publique.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 14 octobre 2024

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
[fo.sante-
sociaux@fosps.com](mailto:fo.sante-sociaux@fosps.com)
fo.territoriaux@fosps.com
Tél. : 01 44 01 06 00
153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS